



Admission à l'École d'application pour troubles sévères d'apprentissage

Webinaire 24 octobre 2024



École d'application pour troubles sévères d'apprentissage

Direction d'école



Mme Elisabeth Taschereau
directrice

elisabeth.taschereau@ccjl.ca

613 761-9300 poste 28141



On prend de l'altitude !



Personnel consultatif en services d'appoint



Ibrahima Diop : ibrahima.diop@ccjl.ca
Mélanie St-Jean: melanie.st-jean@ccjl.ca



On prend de l'altitude !



Questions



padlet



On prend de l'altitude !



Reconnaissance des territoires autochtones

Nous rendons hommage à tous les peuples autochtones qui habitent au Canada.

Nous reconnaissons les gardiens des savoirs traditionnels, jeunes et âgés, le lien sacré de longue date unissant les nations suivantes aux territoires sur lesquels se situent les bureaux du CCJL c'est à dire Ottawa comme territoire non cédé de la Nation algonquine Anishinabeg.

Nous reconnaissons également les nombreuses et diverses Premières nations, Inuits et Métis qui vivent et travaillent sur ces territoires.

Nous honorons aussi leurs courageux dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



On prend de l'altitude !

Le Consortium Centre Jules Léger

⇒ École provinciale

- Surdit 
- C cit 
- Surdic cit 

⇒  cole d'application pour les  l ves ayant un trouble s v re d'apprentissage



On prend de l'altitude !



Vision

La référence incontournable en matière d'éducation spécialisée.



On prend de l'altitude !

Mandat de l'École d'application

- Offrir à l'élève ayant un Trouble d'apprentissage sévère un programme d'éducation spécialisé dans le but de favoriser sa rééducation dans ses apprentissages.
- Offrir des services de soutien à l'élève afin de répondre à ses besoins socio émotionnelles ou langagiers.
- Offrir un programme d'intervention qui s'appuie sur 3 continums d'intervention.
 - lecture- écriture
 - mathématiques
 - communication orale
- Intégrer directement la résolution de problèmes dans tous les aspects de l'apprentissage de l'élève.



On prend de l'altitude !

Offre de service : RÉÉDUCATION

Rééduquer l'apprenante ou l'apprenant
pour réduire l'écart entre son potentiel et son rendement

confiance en ses
capacités

**Habilités en
communication orale**

Habilités en lecture

estime de
soi

résolution de problèmes

initiative et prise
en charge

Habilités en écriture

**Habilités en
mathématiques**

mentalité de
croissance

revendication de
ses besoins

regard porté vers
sa réintégration

fière et fier
Franco-ontarien

*La composante logement est une partie intégrante au programme de l'école
d'application pour élèves aux prises avec des troubles sévères d'apprentissage.



On prend de l'altitude !



Projets pédagogiques

- Développement du continuum d'intervention par palier et l'élaboration d'une trousse d'évaluation des compétences en lecture et en écriture avec des experts;
- Développement d'un continuum d'intervention avec une experte en mathématiques ;
- Formation continue en communication orale avec des orthophonistes et le développement d'un parcours d'évaluation en communication orale (TPALF).



On prend de l'altitude !

École d'application

- Nous accueillons des élèves ayant des **troubles d'apprentissage** sévères dans des groupes à effectifs réduits.
- Le placement est d'une année avec possibilité de renouvellement.
- Les avis d'intention et les demandes d'admission sont uniquement faits par les conseils scolaires à partir du site internet ou des liens partagés dans les notes de services.

<https://ccjl.ca/troubles-dapprentissage/admission-a-lecole-dapplication/>



Résultats d'apprentissage

- S'appropriier les différentes étapes du processus qui encadrent l'admission des élèves à l'École d'application.
- S'appropriier le profil de l'élève à l'École d'application.
- S'appropriier les critères d'admissibilité au programme.



On prend de l'altitude !

Critères d'admissibilité

Pour être admissible au programme pour élèves ayant des troubles d'apprentissage, l'enfant doit répondre aux critères énoncés à la [Politique/Programmes, Note no 89](#) (émission : 6 février 1990) du ministère de l'Éducation de l'Ontario, soit:

- Fréquenter une école de langue française en Ontario et avoir un parent dont la résidence principale est en Ontario;
- Présenter un trouble d'apprentissage, selon la définition du ministère de l'Éducation de l'Ontario NPP n° 8 du 26 août 2014;
- Avoir épuisé les ressources de l'école et du conseil scolaire ;
- Ne doit pas avoir besoin d'être traité pour des problèmes de comportement, affectifs ou autres;
- Être un candidat ou une candidate approprié(e) pour un contexte de logement éducatif.



On prend de l'altitude !

Profil de l'élève de l'École d'application

- Démonstre un écart significatif entre son potentiel et son rendement scolaire actuel;
- Démonstre de la difficulté à gérer plus d'une directive à la fois;
- Démonstre des stratégies d'apprentissage limitées;
- Éprouve de la difficulté à comprendre ou à se faire comprendre à l'oral;
- Démonstre de la difficulté à transposer sa pensée par écrit, à orthographier, à s'autocorriger;
- Dispose de stratégies mnémoniques limitées;
- Utilise des stratégies de compréhension limitées;
- Utilise des concepts mathématiques de base limités;
- Démonstre des stratégies de résolutions de problèmes limitées;
- Vit des échecs scolaires répétés;
- Éprouve de la difficulté à faire une bonne lecture des situations sociales et à réagir de façon appropriée;
- Éprouve des difficultés liées aux fonctions exécutives



On prend de l'altitude !

Processus d'admission

1

AVIS D'INTENTION

Les conseils scolaires peuvent remplir l'avis d'intention à partir du 15 novembre 2024 jusqu'au 1er mars 2025. Le conseil scolaire avise le Consortium Centre Jules-Léger de ses intentions de soumettre cette candidature au Comité provincial de sélection.

2

Autorisation parentale

Après réception de l'avis d'intention, le "Formulaire d'autorisation" sera envoyé aux parents. Ceux-ci devront le compléter avant que le CCJL puisse entamer le processus d'évaluation.

3

TROUSSE D'ADMISSION – WORD

TROUSSE D'ADMISSION – GOOGLE DOC

Seul le dépôt du dossier de demande, complété selon les directives de la Politique/Programmes, Note n° 89, **avant ou le 1er mars 2025**, constitue une demande formelle pour le comité provincial de sélection.



On prend de l'altitude !

Processus d'évaluation

Étape 1

- Communication par courriel à la **personne responsable du dossier** pour une entrevue via google meet;
- Utilisation d'un questionnaire pour discuter du profil d'apprentissage de l'élève;
- Envoie du BASC-3 - Version enseignant titulaire et le cas échéant à l'élève adolescent (âgé 12 ans).

Étape 2

- Communication par courriel ou appel aux **parents, tuteurs ou tutrices** pour prendre rendez-vous;
- Utilisation d'un questionnaire pour discuter du profil d'apprentissage et social de son enfant;
- Envoyer le BASC-3 - Version parent.



Évaluation éducationnelle



Date planifiée avec la personne responsable du dossier;



Outils et informations partagés avec la personne qui accompagne l'élève;

Administration en ligne (élève à l'école pendant la session) ;

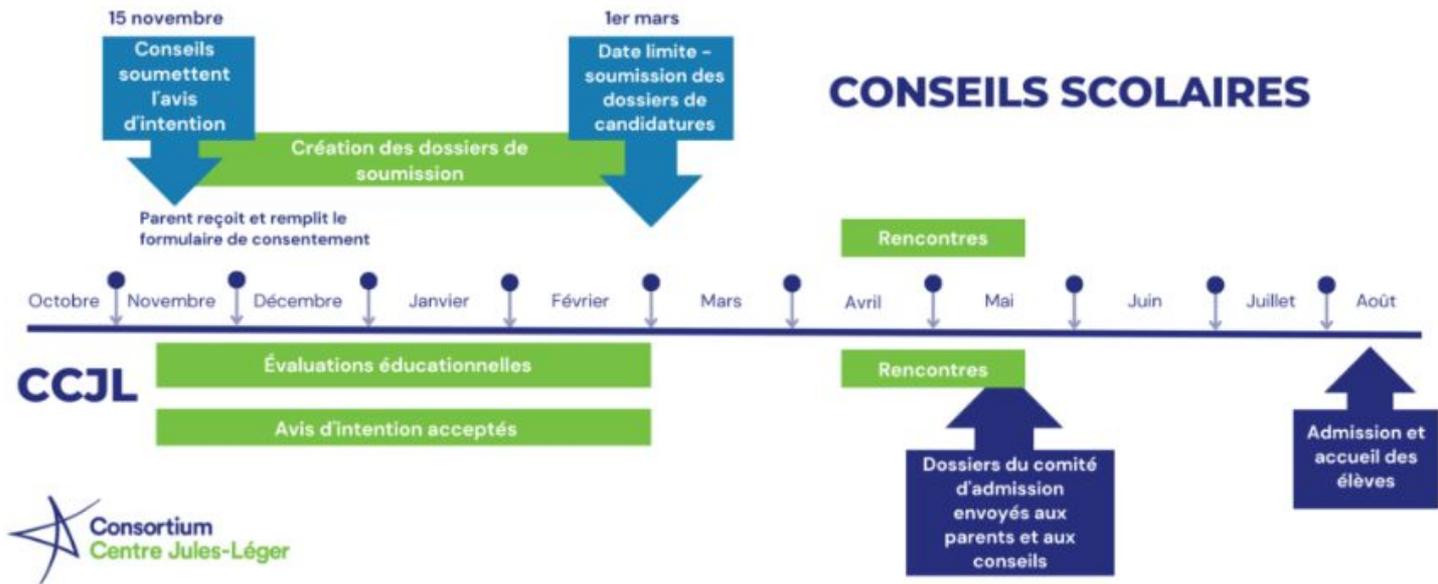
Rapport d'évaluation soumis au Comité provincial de sélection .



On prend de l'altitude !



Processus de demande d'admission au programme pour élèves avec troubles d'apprentissage



On prend de l'altitude !

Comité d'identification et de placement (CIPR)

Trousse d'admission → Pas requis

Offre d'admission → CIPR de placement au CCJL requis

Placement à l'École d'application du CCJL en classe distincte à temps plein

Forces et besoins : tenir compte du profil de l'élève selon la définition et manifestation d'un trouble d'apprentissage (NPP no 8) et en lien avec les critères d'admissibilité ainsi que notre offre de service.



On prend de l'altitude !

Plan d'enseignement individualisé (PEI) et OQRE

- **PEI soumis dans la demande d'admission**
 - Est-ce que l'élève a un PEI avec modifications? Si oui, à quel niveau?
 - Attentes différentes en lien avec les fonctions exécutives

- **Résultats des tests OQRE si disponibles**
 - Français (lecture et écriture)
 - Mathématiques



On prend de l'altitude !

Nouvelle demande pour non admis 2024-2025

Le processus reste le même.

	Demande soumise en 2023-24	Demande soumise il y a plus d'un an
Étape 1 : avis d'intention	OUI	OUI
Étape 2 : autorisation parentale	OUI	OUI
Entrevue avec l'enseignante ressource et les parents + BASC 3	OUI	OUI
Évaluation éducationnelle	NON	OUI
Étape 3 : trousse de demande <ul style="list-style-type: none">Évaluation (ex: psychologique, neuropsychologique etc.) datant de 2 ans ou moinsAjout de toute nouvelle information	OUI	OUI



Appui aux élèves non-admis à l'École d'application

- Suite à la demande de l'équipe-école et du [consentement parental](#), des services consultatifs peuvent offrir un accompagnement pour appuyer l'élève dans son cheminement scolaire ;
- Rencontre initiale entre la consultante et l'équipe-école de partage d'informations pertinentes en lien avec les points forts et les besoins de l'élève;
- Proposition de stratégies, technologie d'aide, plan de transition, etc...
- Selon les besoins, rencontres des élèves pour modeler, appuyer dans la mise en oeuvre de certaines stratégies.



Réintégration des élèves (fin du séjour à l'École d'application)

- ➔ Suivi des rencontres de réintégration et vérification de l'accès à l'information partagée.
- ➔ [Questionnaire](#) est acheminé aux personnes ressources responsables du dossier de l'élève.
- ➔ Suivi est fait auprès des parents de l'élève.



On prend de l'altitude !

Rappel: Dates importantes

- **7 octobre 2024** : NDS: Demande de placement - Avis d'intention
- **24 octobre 2024** : Webinaire
- **25 novembre 2024** : NDS - Trousse de demande d'admission
- **mi-novembre** : Amorce des évaluations éducationnelles
- **20 janvier 2025** : NDS- Rappel trousse d'admission
- **1er mars 2025** : Date limite de réception des trousse de demande d'admission
- **mai-juin 2025** : Décision du Comité provincial de sélection



On prend de l'altitude !

Visite de l'École d'application

Tout au long de l'année scolaire

N'hésitez pas à contacter l'équipe des consultants!

Ibrahima Diop

Consultant à l'école d'application

613-761-9300, poste 28139

ibrahima.diop@ccjl.ca

Mélanie St-Jean

Consultante à l'école d'application

613-761-9300, poste 28140

melanie.st-jean@ccjl.ca



On prend de l'altitude !

Questions ?





**Au plaisir de collaborer avec vous et
hâte de vous accompagner dans ce
processus de demande d'admission !**

Plus de renseignements, visitez notre [site web](#) ou contactez ces personnes:

Elisabeth Taschereau, directrice
École d'application du Consortium Centre Jules-Léger
613 761-9300 poste 28141
Elisabeth.Taschereau@ccjl.ca

Ibrahima Diop, consultant en services d'appoint
École d'application du Consortium Centre Jules-Léger
613 761-9300 poste 28139
Ibrahima.Diop@ccjl.ca

Mélanie St-Jean, consultante en services d'appoint
École d'application du Consortium Centre Jules-Léger
613 761-9300 poste 28140
Melanie.st-jean@ccjl.ca
Melanie.st-jean@ccjl.ca



On prend de l'altitude !

Contact

Consortium Centre Jules-Léger

**281, avenue Lanark,
Ottawa ON K1Z 6R8**

Tél. : 613 761-9300

Tél. sans frais : 1 866 390-3670

Télécopieur : 613 761-9301

[Site web](#) | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [YouTube](#)



On prend de l'altitude !